

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 16 (1878)
Heft: 16

Artikel: Casino-Théâtre
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-184732>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

leur, on s'ingénia à reproduire les marques extérieures, dans l'espoir que la plupart des vendeurs s'en contenteraient.

Les premiers fraudeurs étaient sans doute de simples particuliers ; mais les Etats en détresse ne tardèrent pas à les imiter. Rome, paraît-il, en a donné l'exemple pendant qu'elle se défendait contre Annibal ; mais d'autres pays y ont eu recours, comme le prouvent les pièces conservées dans nos cabinets numismatiques. Toutefois, les gouvernements qui ont eu recours à cette fraude ne se faisaient pas illusion sur le caractère de la mesure ; ils ne s'imaginaient nullement pouvoir fixer à volonté le prix du métal, et même ils punissaient sévèrement les particuliers qui s'avaient de les imiter. Ils s'excusaient par la « raison d'Etat. » Plus tard, on abandonna le genre de fraude connu sous le nom de *monnaie fourrée* pour introduire des alliages dans lesquels le métal commun l'emporta de plus en plus sur le métal précieux. C'est aussi par l'abaissement du titre que, généralement, la fraude s'effectuait au Moyen-Age.

Nous trouvons dans une correspondance de Strasbourg cette jolie boutade :

« Un officier du beau régiment des gardes à cheval de l'empereur Nicolas avait donné l'ordre à son bijoutier d'envoyer un bracelet à une petite actrice. Le commerçant expédia aussitôt cet objet, sur lequel on lisait en diamants le souhait : *Dieu te garde*.

Quand le cuirassier revint auprès de la belle, cette dernière lui montra le bracelet, raisonnablement augmenté quant à l'inscription.

— Cet idiot de bijoutier, dit-elle, n'avait écrit ta qualité qu'incomplètement, mais j'y ai mis bon ordre en la faisant compléter. Regarde.

Et elle la lui montrait augmentée des deux mots : à cheval ; ce qui fait qu'au lieu de la première inscription : *Dieu te garde* ! on lisait : *Dieu te GARDE A CHEVAL.* »

Un malade qui a la cervelle toute remplie d'ordonnances et de prescriptions hygiéniques, voit entrer chez lui son médecin au moment où il se mettait à table pour essayer de déjeuner.

— Ma foi, docteur, vous arrivez à propos. Dites-moi, peut-on manger à jeun ?

Une pauvre vieille femme du Pays-d'Enhaut, qui est venue tout récemment habiter Lausanne avec son fils, se trouve assez gravement malade et éprouve surtout beaucoup d'ennui.

— Croyez-vous que je me rétablisse ? demandait-elle au docteur R... ; voyons, dites-le moi une fois franchement.

— Hélas, ma chère dame, vous savez... à votre âge... à 78 ans, il faut un peu s'attendre...

— Oh ! monsieur le docteur, interrompit-elle, ça ne me ferait encore rien de mourir ; mais, voyez-vous, je ne puis pas penser à aller dans un cimetière que je n'ai pas accoutumé.

Un jeune tambour du district de Cossonay écrivait dans ce sens au colonel B... pour solliciter un congé :

« Je viens vous demander un petit congé, mon colonel... mais je n'ose presque pas vous dire pourquoi... pensez que je me marie ! Je vous assure que j'étais bien loin de m'y attendre. »

Une dame, souffrant de douleurs névralgiques, écrivait l'autre jour à l'un de nos médecins :

« Monsieur le Docteur,

» Ayez la bonté de venir s'il vous plait et de prendre votre seringue à mort fine. »

Un huissier revenant d'une course inutile rapporte à son avocat une note de frais non payée.

— Tenez, dit-il, votre débiteur m'a dit d'aller au diable.

— Alors, qu'avez-vous fait, demande l'avocat.

— Eh bien ! répond l'huissier, je suis venu aussitôt chez vous...

A l'école. — Le régent : — Comment appelle-t-on l'établissement où l'on enferme les vauriens qui ont besoin d'être corrigés ?

L'élève : — C'est une maison de correction.

Le régent : — Bien. Maintenant dites-moi où vont les malfaiteurs plus dangereux, par exemple les assassins, les grands voleurs, etc. ?

L'élève, après un instant de réflexion :

— Ceux-là vont en Amérique !

Casino-Théâtre. — On nous annonce que la troupe lyrique de Genève, dirigée par M. Genevois, nous donnera *mercredi, 24 avril*, une représentation d'opéra composée d'*Othello*, grand opéra de Rossini et du *Maître de Chapelle*. *Othello* est une des œuvres les plus remarquables de Rossini ; nulle part il n'a mis à la fois plus de passion, d'énergie, et de pathétique. — M. Genevois chantera le rôle d'*Othello* et il a engagé Mme Téoni, première forte chanteuse du théâtre Lyrique de Paris. Tout nous promet donc une brillante soirée dont le public lausannois sera heureux de profiter.

La livraison d'avril de la *Bibliothèque universelle et Revue suisse* contient les articles suivants : — Pompéi d'après les recherches récentes, par M. E.-P. Gergens. — Amour par télégraphe. — Nouvelle, par M. Louis Favre. (Quatrième partie.) — La Turquie contemporaine, jugée par un Allemand, par M. Ernest Lehr. (Seconde et dernière partie.) — La comédie du Renard. Scènes récentes, par M. Marc-Monnier. — Un grand jour. — Nouvelle, de M. Edm. de Amicis. — Chronique parisienne. — Chronique italienne. — Chronique allemande. — Chronique anglaise. — Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau chez George Bridel, place de la Louve,
à Lausanne.

L. MONNET.

LAUSANNE — IMPRIMERIE HOWARD-DELSLE ET P. REGAMEY.